

LA TRIBUNE

Fondée en 1919

Pour tous services: 3, rue Marquette, Sherbrooke.
Téléphone: 971.
Rédacteur en chef: Louis-Philippe ROBIDOUX
Services des nouvelles:
La Presse Canadienne, la Presse Associée, (E.-U.).
L'Agence Reuter.

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire l'emploi, pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations reproduites dans les dépêches particulières de la "Tribune" sont également réservés. (Autorisés comme matière postale de seconde classe par le ministère des Postes).

Représentants:

Au Canada: A.-H. Toppin, 8 Toronto St., Toronto.
Aux E.-U.: Bogart & Martin, New-York, Chicago.

VENDREDI, 18 JANVIER 1946

La télévision

Il serait difficile au prochain comme l'auteur de ces lignes de dire exactement où en est à l'heure actuelle, la télévision. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que la télévision est sortie du champ des vagues expérimentations et que, déjà, des épreuves concluantes ont dissipé tous les doutes quant à l'application de cette étonnante invention.

Loin d'avoir interrompu le travail des chercheurs, on imagine que la guerre l'aura favorisé sous plus d'un rapport, mais il reste néanmoins à pousser encore plus loin les recherches et les perfectionnements pour que la télévision serve généralement à des fins plus pratiques et s'introduise dans tous les foyers comme le phonographe et le radio.

Un des ingénieurs français qui ont le plus travaillé au perfectionnement de certaines découvertes relatives à la télévision, M. Marcel Besson, déclarait naquère que celle-ci ne deviendrait pas l'ennemie du cinéma: que, bien au contraire, elle serait pour lui un puissant auxiliaire. C'est plus que probable, mais encore faut-il avant de souscrire entièrement à cette prédition, attendre des résultats probants. Surtout, attendons d'avoir vu gesticuler, sur le minuscule écran attaché à notre poste récepteur de radio, quelques-uns des plus détestables "crooners" de notre époque avant d'ouvrir sans réserve les beaux-arts du progrès. La rançon du progrès, c'est trop souvent, un surcroit d'énergie pour tout le monde...

Sur une parole du Pape

L'agence Reuter nous communiquait hier de la Cité du Vatican une courte mais fort intéressante nouvelle. C'est à propos de la judiciale remarque faite par le Souverain Pontife devant les représentants de la noblesse romaine et concernant la coopération de tout bon citoyen à la sage administration de la chose publique.

A défaut du texte exact des paroles prononcées en cette circonspection par Sa Sainteté le Pape Pie XII, rééditions ici, pour le bénéfice des lecteurs qui ne l'auraient pas lue, cette remarque du Pape :

Depuis notre ère démocratique, tous les membres de la société humaine doivent coopérer: les gouvernements, dont les fonctions sont de prendre des décisions après étude, et le peuple, qui doit s'assurer du respect de ses volontés par la manifestation de son opinion et l'exercice de son droit de suffrage.

Voilà, certes, beaucoup de substance en peu de lignes: voilà une phrase qui appelle la réflexion et la méditation de tous: des gouvernements et des administrés. Si nous ne nous méprisons pas sur son véritable sens, elle veut dire que ceux qui légitèrent et qui gouvernent leur devoir le plus honnêtement possible et de tout faire pour n'imposer à leurs concitoyens que des lois saines et justes. Et, d'autre part, elle signifie que ceux qui ont le droit de vote ne doivent pas se dérober à leur devoir sous le plus futile prétexte, le droit de suffrage comportant aussi le devoir de l'exercer en toute liberté et en vue du bien commun.

Que de scandaleuses tractations électoraux seraient, en tout cas, épargnées aux peuples si, d'un côté, l'on voyait moins d'hommes politiques uniquement préoccupés de se faire élire ou réélire à tout prix et si, d'un autre côté, tant d'électeurs ne s'abstinent de voter quand il le faut ou ne cèdent pas si facilement, à donner leur vote au plus haut enchérisseur, comme cela se voit malheureusement si souvent dans notre province et ailleurs!

Les routes des Etats-Unis

Nous lisons dans le dernier numéro de la Revue routière technique, publiée par le ministère provincial de la Voie:

"Seulement dix pour cent des 333.000 milles du système rural routier de première classe aux Etats-Unis possèdent plus de deux courants de circulation, voilà une constatation surprenante faite par Charles M. Upham, ingénieur directeur de l'Am-

rican Road Builders Association", devant une convention routière.

Et M. Upham de s'exprimer ainsi:

"Il sera étonnant pour plusieurs parmi vous d'apprendre qu'en 1943 nous n'avions que 20.879 milles de chemins à posséder plus de deux courants de circulation et qu'à même cette longueur 14.661 milles n'avaient que 3 courants, lequel système à l'approche du point de saturation peut devenir excessivement dangereux."

Puis l'ingénieur directeur déclare :

"Là où le volume de la circulation l'exige, notre système routier rural de première classe de l'avenir devrait posséder quatre courants. Il est certain que les deux courants du système conventionnel à un passage par direction ne suffisent pas à nombre des exigences de la circulation moderne et que les routes à 3 courants, tentative de compromis dans le cas d'entreprise limitée, sont condamnées par les ingénieurs dans de multiples circonstances où elles constituent, pour ainsi dire, des invitations à causer des accidents".

Feuilles Volantes

Ça, Iran!

Moscou n'entend pas l'Iranie.

Churchill aime les poisons douces.

La femme qui est un ange évite de parler d'ailes.

Les voleurs s'en prennent aux placements de tout repos.

Les seules comparaisons vraiment "odieuses" sont celles qui sont à notre désavantage.

Être caissier dans une banque, pas le temps qui court, ce n'est pas une sinécure.

L'hiver canadien a ceci de bon que l'on n'entend guère parler, chez nous, de camps de nudistes.

La renommée universelle de Churchill ne fait pas une petite publicité à l'eau de Floride.

S'imaginer que le colonel Clarke reçoit un hôte aussi illustre aux beans serait naïveté.

On souhaite que l'ex-premier ministre de Grande-Bretagne apporte son chevalet, sa palette et ses pinceaux.

Les plages ensoleillées de ce beau pays offrent à l'artiste maintes occasions de peindre non plus des natures mortes, mais des natures pas mal vivantes...

TRISTAN

L'Opinion des autres

Si c'est là poser aux gouvernements un problème apparemment insoluble, si c'est trop leur demander en égard aux revenus de la Province, voici mon explication:

1-Une petite et une moyenne industrie décentralisées et diversifiées sont rigoureusement nécessaires au développement normal de notre province.

2-Nous retardons sur ce point et les perspectives extraordinaires comme les grâces d'argent qui résultent pour nos industriels, de la réorganisation économique du monde nécessitant, en faveur de nos producteurs, une aide prompte, généreuse, méthodique et dynamique de la part du Gouvernement provincial.

—Cette aide ne devra être possible que moyennant l'adoption préalable d'un budget proportionné aux besoins nouveaux.

4-S'il faut augmenter les dépenses de la Province pour mieux aménager les sources vives de production, trois moyens s'offrent à nos gouvernements: a) supprimer le gaspillage là où il y en a; b) effectuer

(Le Soleil — Québec).

Le Régiment de la Chaudière

La Chaudière, vainqueur de Carpillet, de la Somme, de Boulogne-sur-Mer, de l'Escout, et qui participa aux dernières batailles d'Allemagne, est revenu au pays et célébra le Nouvel an sur le sol natal des valeureux soldats qui le composent. Pour le recevoir à Québec, le curé de Boulogne-sur-Mer, un grand prêtre français, le chanoine Loughier, avait fait spécialement le voyage d'Amérique. C'est dire l'estime dans laquelle les habitants de Boulogne tiennent leurs libérateurs.

Le Régiment de la Chaudière est la dernière unité canadienne-française à revenir comme unité des champs de batailles d'Europe. L'histoire de ses exploits remonte au 6 juin 1944, alors qu'il était l'un des premiers bataillons à débarquer sur le sol français. Il était commandé à ce moment par le colonel Mathieu, Croix de service distingué, dont un chroniqueur nationaliste écrivait dernièrement qu'il avait probablement été nommé sous-ministre de la Défense nationale à cause de l'habileté administrative qu'il montra au camp de Lauzon.

Avec un homme comme Paul Mathieu à sa tête, le Régiment de la Chaudière devint bientôt l'un des régiments les plus remarqués des états-majors alliés pour son hérosisme et des plus craints de l'ennemi. Il laissa plusieurs braves sur le cours de la route glorieuse qu'il parcourt et leur souvenir était présent dans l'esprit de tous ceux qui ont acclamé les survivants à leur retour à Québec.

Vive le Régiment de la Chaudière, honneur du Canada français!

(Le Canada — Montréal).

Les Beaux Vers

Paris-Berlin

Les malheurs sont passés, le football a repris; C'est un sport qui plaît à nos enfants, nageure! Ils seraient tout confus d'être morts à la guerre S'ils regardaient Berlin qui joue avec Paris.

Et je connais, là-bas, près du Chemin des Dames, Un double cimetière, allemand et français, Quartier de la défaite ou quartier du succès, Chacun des deux gardiens a vu pleurer les femmes.

Il ne vient jamais là de seigneurs arrogants Et rien de somptueux n'y marque la victoire; Pour nous, la croix est blanche et pour eux elle est noire. Mais c'est du pauvre bois qu'on a dans les deux camps.

(Daniel de VENANCOURT.

La Tribune, Sherbrooke, vendredi, 18 janvier 1946

Entre Canadiens de bonne volonté

Le gouvernement

de Québec et la

Petite Industrie

PAR EUGENE L'HEUREUX

tous les emprunts correspondant à des placements nationaux d'une rendement assuré; c) imposer les taxes justifiées par une administration sûrement capable de faciliter l'accroissement et une équitable distribution de la richesse dans notre province.

Une génération ne doit pas craindre de partager avec celles qui la suivront immédiatement le fardeau des dépenses encourues pour augmenter la productivité nationale.

Ce principe justifie pleinement certains emprunts productifs à échéance lointaine.

Par ailleurs, il n'est pas agréable de parler de taxes, c'est tout de même avec une raison lucide qu'il faut envisager cette forme de solidarité sociale qu'est le paiement des taxes.

Pour ma part, je ne suis pas riche et les taxes me paraissent toujours trop lourdes. Néanmoins j'aimerais mieux payer cinquante dollars de plus en taxes et vivre dans une province et un pays dont la bonne organisation générale me permettrait d'ajouter deux ou trois cents dollars à mon pouvoir d'achat.

Après coup, sinon d'avance, plusieurs penseraient comme moi, j'en suis convaincu; même des compétences.

Quand nous demandons au Gouvernement provincial de favoriser le développement de la petite et de la moyenne industries, ce n'est pas en faisant des niches à celui d'Ottawa. Au contraire, à l'avant plus encore que dans le passé, le progrès industriel de notre Province ne sera possible que moyennant une collaboration loyale et continue des industriels et des DEUX gouvernements.

C'est là, croyons-nous, le point de départ de toutes les innovations qui s'imposent dans un ministère en principe extrêmement important, mais actuellement incapable d'accomplir le dixième de sa tâche, faut d'argent. Au ministère de l'Industrie et du Commerce, nous le savons, les bonnes volontés ne manquent pas; mais que peuvent faire les meilleures volontés, quand on ne leur associe pas les moyens d'action?

Il est peut-être bon de consulter ici l'enquête décroissante des différents budgets provinciaux pour l'année en cours: Voile: \$10.004.000; Instruction: \$9.377.670; Santé et Bien-être social: \$9.016.250; Travail: \$8.748.500; Agriculture: \$7.347.000; Colonisation: \$4.833.500; Travaux publics: \$4.817.600; Secrétariat: \$4.546.415; Procureur général: \$4.345.500; Trésor: \$3.588.770; Terres et Forêts: \$3.158.000; Conseil exécutif: \$1.645.000; INDUSTRIE ET COMMERCE: \$750.500; Législation: \$734.500; Mines: \$694.500; Chasse: \$625.100; Pêche: \$555.000.

Le budget de l'Industrie occupe donc le troisième rang. Tout en me moquant de la superstition attachée au chiffre 13, je puis bien affirmer que, dans les circonstances actuelles, ce numéro est très mauvais, en soi sens qu'il est beaucoup trop bas.

Ce n'est pas mon certitude, qui réclamerai la réduction des budgets consacrés aux autres sections vitales de l'administration provinciale.

Néanmoins, je crois interpréter la pensée non seulement des industriels, mais de tous les patriotes réalistes, dans le Nouveau-Brunswick. Il n'a pas que vingt ans lorsqu'il devint maître des postes à la Chambre des Communes du Canada. Il conserva ces fonctions jusqu'en 1885, alors qu'il entra au Sénat, où il siégea durant quarante-huit ans. Il fut président de la Société de l'Assomption, société nationale des Acadiens; président de l'Institut Canadien d'Outaouais et de la Société de Minéralogie de l'Université d'Ottawa. Il fut longtemps reconnu comme le chef du groupement acadien. Il fut au Senat des luttes mémorables en faveur de ses compatriotes et du Canada français tout entier. Il a pris à la Chambre-Haute l'allure d'un patriarche et sa parole laissait autorité même auprès de la représentation de langue anglaise. L'hon. Pascal Poirier a étudié avec fervor l'histoire acadienne et il

Si c'est là poser aux gouvernements

un problème apparemment insoluble,

si c'est trop leur demander en égard aux revenus de la Province,

voici mon explication:

1-Une petite et une moyenne industrie décentralisées et diversifiées sont rigoureusement nécessaires au développement normal de notre province.

2-Nous retardons sur ce point et les perspectives extraordinaires comme les grâces d'argent qui résultent pour nos industriels, de la réorganisation économique du monde nécessitant, en faveur de nos producteurs, une aide prompte, généreuse, méthodique et dynamique de la part du Gouvernement provincial.

—Cette aide ne devra être possible que moyennant l'adoption préalable d'un budget proportionné aux besoins nouveaux.

4-S'il faut augmenter les dépenses de la Province pour mieux aménager les sources vives de production, trois moyens s'offrent à nos gouvernements: a) supprimer le gaspillage là où il y en a; b) effectuer

(Le Soleil — Québec).

Le Régiment de la Chaudière

La Chaudière, vainqueur de Carpillet, de la Somme, de Boulogne-sur-Mer, de l'Escout, et qui participa aux dernières batailles d'Allemagne, est revenu au pays et célébra le Nouvel an sur le sol natal des valeureux soldats qui le composent. Pour le recevoir à Québec, le curé de Boulogne-sur-Mer, un grand prêtre français, le chanoine Loughier, avait fait spécialement le voyage d'Amérique. C'est dire l'estime dans laquelle les habitants de Boulogne tiennent leurs libérateurs.

Le Régiment de la Chaudière est la dernière unité canadienne-française à revenir comme unité des champs de batailles d'Europe. L'histoire de ses exploits remonte au 6 juin 1944, alors qu'il était l'un des premiers bataillons à débarquer sur le sol français. Il était commandé à ce moment par le colonel Mathieu, Croix de service distingué, dont un chroniqueur nationaliste écrivait dernièrement qu'il avait probablement été nommé sous-ministre de la Défense nationale à cause de l'habileté administrative qu'il montra au camp de Lauzon.

Avec un homme comme Paul Mathieu à sa tête, le Régiment de la Chaudière devint bientôt l'un des régiments les plus remarqués des états-majors alliés pour son hérosisme et des plus craints de l'ennemi. Il laissa plusieurs braves sur le cours de la route glorieuse qu'il parcourt et leur souvenir était présent dans l'esprit de tous ceux qui ont acclamé les survivants à leur retour à Québec.

Vive le Régiment de la Chaudière, honneur du Canada français!

(Le Canada — Montréal).

La Tribune, Sherbrooke, vendredi, 18 janvier 1946

Entre Canadiens de bonne volonté

Le gouvernement

de Québec et la

Petite Industrie

PAR EUGENE L'HEUREUX

tous les emprunts correspondant à des placements nationaux d'une rendement assuré; c) imposer les taxes justifi